



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignants

Question écrite n° 120945

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les conditions de vie des enseignants et personnels d'éducation stagiaires. Dans le cadre particulier de la stagiairisation, les enseignants et personnels d'éducation sont fréquemment affectés dans des académies différentes de leur lieu de résidence. Les transferts vers la région parisienne sont les plus courants. Or ces mutations ont un coût pour ces personnels : celui du transport quand l'éloignement géographique reste raisonnable ; celui du transport et du logement lorsque le retour quotidien au foyer familial n'est pas envisageable sauf à vouloir ronger sur le temps de récupération nocturne. La condition des enseignants et des personnels d'éducation stagiaires est donc des plus précaires sur le plan financier. Leur salaire est tronqué par le budget englouti par une vie qui se partage entre leur lieu de travail et leur vie de famille. Les mécanismes de compensation en la matière sont très insuffisants et de surcroît tardifs. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il envisage de prendre afin d'améliorer l'efficacité et le déploiement de ces dispositifs.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120945

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11474

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)